

***Le message doit être parfaitement clair au gouvernement actuel comme à celui qui sortira des urnes :
il faut abroger le décret sur les services et
rétablir les postes supprimés.***

GREVE MARDI 20 MARS

Dans les collèges, lycées, lycées professionnels et CIO

**Diffusion de milliers de tracts dans les villes le matin
Assemblée Générale à 16h, Auxerre maison des syndicats :**

Bilan de la journée, des actions locales et des rencontres avec les partis politiques,
suites à envisager

Après la réussite de la journée de grève du 8 février, l'intersyndicale de l'Yonne lançait, le 14 février, l'appel suivant :

....
les syndicats FSU, SDEN-CGT 89, SNFOLC, SE-UNSA, SGEN-CFDT maintiennent leurs exigences :

- abrogation du décret sur les obligations de service et rétablissement des postes supprimés,
- ouverture de discussions sur la prise en compte de la charge de travail des enseignants,
- création des centaines de postes nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des personnels, à la réussite de tous les élèves.

L'intersyndicale second degré de l'Yonne :

- appelle les personnels à se réunir en assemblées générales et à amplifier les actions locales en recherchant le soutien des parents d'élèves.
- appelle, après le succès de la grève et des manifestations du 8 février, les personnels à assurer la réussite de l'action nationale unitaire fixée à la mi-mars.

Prendre ses responsabilités

Depuis plusieurs mois, notamment à l'appel des syndicats de la FSU, les personnels des collèges, lycées, lycées professionnels et CIO se mobilisent.

Faudrait-il s'arrêter ? Ce n'est pas l'opinion de nos syndicats.

Parce que les problèmes sont toujours devant nous :

- le décret sur nos obligations de service,
- les suppressions de postes,
- les attaques contre le sport scolaire,
- les attaques contre les Conseillers d'Orientation Psychologues,
- les dotations horaires insuffisantes,
- Les effectifs chargés dans les classes,
- Les suppressions d'options, de formations,
- les mauvais résultats de l'Yonne aux évaluations de début 6ème,
- Etc.

Parce que le gouvernement actuel peut encore revenir en arrière et parce que le prochain devra tenir compte de nos revendications.

Pour donner ... aux actions locales que nous impulsions.

Alors, oui, au SNES, au SNEP, au SNUEP, nous prenons nos responsabilités :

- ⇒ Nous battre, avec les collègues, pour obtenir satisfaction.
- ⇒ Alerter l'opinion publique, les élus, les candidats, etc.